



FAMILLE ET BÉNÉVOLES :

SE SITUER DANS LA DÉMARCHE DE L'AUTODÉTERMINATION

Le rôle des proches et de l'environnement est essentiel pour que la personne avec trisomie 21 vive des expériences positives qui lui permettront d'acquérir la confiance en ses potentiels et en sa capacité de choisir. Cette formation vous permettra d'acquérir les concepts fondamentaux de l'autodétermination et d'adapter au quotidien votre comportement. Elle est assurée par des formateurs du CFF T21 France, ayant suivi une formation spécifique à l'autodétermination.

DURÉE

2 JOURS

TARIF

Sur site : 1250€ / jour

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs.

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité auprès de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

PUBLIC VISÉ

Proches des personnes avec trisomie 21 ou engagées auprès d'elles dans une relation sociale, éducative, culturelle ou professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se familiariser avec le concept et la démarche de l'autodétermination
- Explorer le modèle écologique qui sous-tend l'autodétermination
- Comprendre l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination
- Repérer les acteurs qui peuvent contribuer à l'autodétermination
- Relier les concepts aux diverses situations de la vie quotidienne
- Se situer dans la démarche et envisager des actions contributives

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse des situations de la vie courante
- Alternance de travaux collectifs et de temps individuels

JOUR 1

- Approche conceptuelle et définition des composantes de l'autodétermination.

JOUR 2

- Autodétermination et environnement.
- Se situer et adapter ses comportements au quotidien.